

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-justice- solidarité

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TELECOMMUNICATIONS ET DU NUMERIQUE (ANSUTEN)

Financement : Fonds propre de l'ANSUTEN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement des prestataires par le biais de l'accord-cadre relatif aux prestations intellectuelles de formation, d'incubation et d'accélération des projets innovants issus des concours de ANSUTEN.

I. Contexte

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN) est un établissement public chargé de la mise en œuvre de la politique nationale du service universel des télécommunications et du numérique. À ce titre, elle contribue activement à la réduction de la fracture numérique, à l'inclusion numérique et au développement des compétences numériques sur l'ensemble du territoire national.

Depuis sa création, l'ANSUTEN conçoit et déploie plusieurs projets et programmes structurants visant à renforcer l'accès aux infrastructures numériques, mais également à développer les capacités humaines nécessaires à l'appropriation durable des outils et services numériques. Ces actions s'inscrivent dans les orientations stratégiques nationales en matière de transformation numérique, d'employabilité des jeunes, d'autonomisation des femmes et de développement de l'économie numérique.

La multiplication et la diversité de ces projets nécessitent le recours à des prestataires de formation spécialisés, disposant de compétences techniques, pédagogiques et opérationnelles adaptées aux différents contextes d'intervention. Afin d'éviter des procédures de recrutement ponctuelles répétitives, d'assurer une meilleure planification des activités et de garantir une qualité homogène des prestations, l'ANSUTEN a opté pour la mise en place d'un contrat-cadre pour le **recrutement des**

prestataires relatif aux prestations intellectuelles de formation, d'incubation et d'accélération des projets innovants issus des concours de ANSUTEN repartie en deux (02) distincts :

LOT 1 : Recrutement des prestataires relatif à la Prestations intellectuelles de formation

LOT 2 : Recrutement des prestataires chargés de l'Incubation et d'accélération des projets innovants issus des concours de ANSUTEN.

Ce contrat-cadre constitue un instrument stratégique permettant à l'ANSUTEN de disposer, sur une période donnée, d'un vivier de prestataires qualifiés, mobilisables à travers des marchés subséquents ou bons de commande, en fonction des besoins spécifiques de chaque projet. Il vise également à renforcer la cohérence méthodologique, la standardisation des livrables et l'efficacité globale des actions de renforcement des capacités mises en œuvre par l'Agence.

LOT 1 : Recrutement de prestataires chargés d'assurer les formations dans le cadre des programmes de renforcement des capacités de l'ANSUTEN

II. Objectif général

L'objectif général du présent contrat-cadre est de sélectionner et contractualiser des prestataires qualifiés capables de concevoir, organiser et exécuter des actions de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du numérique et des TIC, au profit des bénéficiaires des projets de l'ANSUTEN, sur l'ensemble du territoire national.

III. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le contrat-cadre vise à :

- Disposer d'un portefeuille de prestataires compétents et expérimentés dans les formations numériques et TIC ;
- Harmoniser les approches pédagogiques et méthodologiques des formations mises en œuvre par l'ANSUTEN ;
- Renforcer les compétences numériques, techniques, professionnelles et entrepreneuriales des bénéficiaires ;
- Faciliter l'exécution rapide et efficace des projets de formation à travers des marchés subséquents ;
- Contribuer durablement à la réduction de la fracture numérique et à l'amélioration de l'employabilité et de la productivité des bénéficiaires.

IV. Résultats attendus

À travers la mise en œuvre du contrat-cadre, les résultats attendus sont notamment :

- Des prestataires qualifiés sélectionnés et disponibles pour intervenir sur les projets de l'ANSUTEN ;
- Des formations adaptées aux besoins des bénéficiaires et aux priorités stratégiques de l'ANSUTEN ;
- Une amélioration mesurable des compétences numériques et professionnelles des bénéficiaires ;
- Une meilleure cohérence et qualité des actions de renforcement des capacités mises en œuvre ;
- Des dispositifs de suivi, d'évaluation et d'appui post-formations opérationnelles.

V. Bénéficiaires

Les bénéficiaires finaux des prestations issues du contrat-cadre pourront inclure, sans s'y limiter :

- Étudiants et jeunes diplômés ;
- Femmes entrepreneures et porteurs de projets ;

- Professionnels et acteurs du secteur public et privé ;
- Entrepreneurs, start-ups et freelances ;
- Communautés locales, notamment en zones rurales ;
- Toute autre cible définie dans les projets et programmes de l'ANSUTEN.

VI. Domaines d'intervention des prestataires

Les prestataires pourront être mobilisés, selon les besoins des projets, dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

- Initiation et usage du numérique ;
- Bureautique et outils collaboratifs ;
- Marketing digital et communication numérique ;
- Développement web et mobile ;
- Réseaux, systèmes et cloud computing ;
- Cybersécurité et protection des données ;
- Intelligence artificielle, data science et nouvelles technologies ;
- Internet des objets (IoT) ;
- Entrepreneuriat, innovation, freelance et gestion de projets ;
- Développement personnel, employabilité, leadership et culture d'entreprise ;
- Préparation à des certifications professionnelles et techniques.

VII. Durée et portée du contrat-cadre

Le contrat-cadre sera conclu pour une durée déterminée de **Deux (02) ans** renouvelables une fois, conformément à la réglementation en vigueur.

Les prestations spécifiques seront exécutées à travers des marchés subséquents ou bons de commande, précisant pour chaque intervention :

- Les objectifs spécifiques ;
- La cible et le nombre de bénéficiaires ;
- Les résultats attendus de la formation ;
- La durée et le lieu d'exécution ;
- Les livrables attendus.

La durée des formations sera définie par thématique et par niveau ;

Les sessions seront exécutées sur la base de marchés subséquents émis dans le cadre de l'accord-cadre ;

Le lieu de formation sera précisé dans chaque marché subséquent.

VIII. Méthodologie générale attendue

Les prestataires devront proposer des approches pédagogiques adaptées, incluant notamment :

- Une analyse des besoins des bénéficiaires ;
- Des formations orientées vers la pratique et la professionnalisation ;
- Des méthodes interactives (ateliers, études de cas, travaux pratiques, démonstrations) ;
- Des mécanismes d'évaluation des acquis ;
- Un dispositif de suivi et, le cas échéant, d'accompagnement post-formation.

Les formations pourront être organisées en présentiel, à distance ou en mode hybride, selon les exigences des projets.

IX. Livrables attendus

Selon les marchés subséquents, les prestataires devront fournir notamment :

- Un plan et un calendrier détaillés des activités ;

- Les supports pédagogiques en version numérique ;
- Les listes de présence et de participation ;
- Les outils et résultats d'évaluation des bénéficiaires contenant des KPI clairs et exploitables;
- Les rapports de formation et rapports de fin de mission ;
- Les rapports d'accompagnement à moyen et long terme et de suivi et évaluation post-formation.

X. Profil et compétences des prestataires

Les prestataires devront justifier, de manière générale :

- D'une expérience avérée (au moins cinq ans) dans la formation et/ou le renforcement des capacités dans le domaine du numérique et des TIC ;
- De ressources humaines qualifiées et disponibles ;
- D'une capacité à intervenir sur différentes cibles et dans divers contextes géographiques, y compris en zones rurales ;
- D'une bonne connaissance des enjeux de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion numérique ;
- D'expériences similaires menées avec des institutions publiques, partenaires techniques et financiers ou organisations de développement ;
- Avoir la maîtrise des méthodes pédagogiques appropriées pour communiquer de manière claire et efficace en tenant en compte des besoins spécifiques des participants ;
- Avoir une expérience dans la gestion de projets technologiques ;
- Avoir une expérience dans la préparation des candidats à un concours d'innovation ;
- Avoir une expérience en évaluation d'impact de projet et programme de formation.

XI. Personnel clé

Les prestataires devront disposer d'un pool d'experts couvrant les différents domaines d'intervention, notamment :

1. Des formateurs en usage du numérique et bureautique

- **Diplômes requis** : Bac+3 minimum en informatique, sciences de l'éducation, TIC ou discipline équivalente. Certification professionnelle (MOS, ICDL, Google Workspace, etc.) souhaitée.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 ans dans la formation en informatique et bureautique, avec au moins 3 missions similaires dans les 5 dernières années.
- **Compétences techniques** : Maîtrise des outils bureautiques et collaboratifs, adaptation aux différents niveaux de participants.
- **Compétences pédagogiques** : Méthodes interactives, vulgarisation des concepts, évaluation des acquis.

2. Des experts techniques TIC (développement, réseaux, cybersécurité, IA, etc.)

- **Diplômes requis** : Bac+4/5 en informatique, télécommunications, génie logiciel ou discipline connexe. Certifications techniques (Cisco, AWS, Microsoft, CEH, CompTIA) souhaitées.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 à 7 ans dans la spécialité et dans la formation technique. Participation à au moins 3 projets ou missions similaires.
- **Compétences techniques** : Selon la spécialité – développement web/mobile, administration réseaux et systèmes, cybersécurité, IA, data science, cloud computing.

- **Compétences complémentaires** : Conception de modules pratiques orientés projet, préparation à des certifications techniques internationales.

3. Des spécialistes en entrepreneuriat, innovation et employabilité

- **Diplômes requis** : Bac+4/5 en gestion, management, économie, innovation ou discipline connexe. Formation complémentaire en incubation ou accompagnement de start-ups souhaitable.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 ans dans l'accompagnement entrepreneurial et la conduite de concours d'innovation ou programmes d'accélération. Au moins 3 missions similaires.
- **Compétences techniques** : Business Model Canvas, montage de plans d'affaires, stratégies de financement, pitch et levée de fonds, marketing digital, culture d'entreprise, insertion professionnelle et freelance.
- **Compétences transversales** : Coaching individuel, mentorat, connaissance de l'écosystème entrepreneurial guinéen et sous régional.

4. Des experts en pédagogie, suivi-évaluation et gestion de projets

- **Diplômes requis** : Bac+4/5 en sciences de l'éducation, gestion de projets, statistiques, économie du développement ou discipline connexe, Certifications en gestion de projet (PMP, PRINCE2) ou suivi-évaluation souhaitées.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 ans dans l'ingénierie pédagogique ou le suivi-évaluation de projets, Participation à au moins 3 missions similaires.
- **Compétences techniques** : Conception d'indicateurs de performance (KPI), outils de collecte et analyse de données, rédaction de rapports et recommandations, planification et gestion de projets de formation.

5. Experts en télécommunications

- **Diplômes requis** : Bac+4/5 en télécommunications, génie électrique, réseaux ou discipline équivalente. Certifications techniques pertinentes (CCNA, CCNP, Huawei, LTE/5G) souhaitées.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 à 7 ans dans les télécommunications et la formation technique. Au moins 3 missions similaires réalisées dans les 5 dernières années.
- **Compétences techniques** : Conception et administration de réseaux filaires et sans fil, gestion des équipements et protocoles, maintenance et sécurisation des infrastructures, capacité à former différents publics.
- **Compétences pédagogiques** : Méthodes pratiques et interactives (ateliers, démonstrations, études de cas), vulgarisation des concepts complexes, conception et suivi d'outils d'évaluation.

6. Formateurs pour agents télécommunications terrain

- **Diplômes requis** : Bac+3 minimum en télécommunications, réseaux, génie électrique ou équivalent. Certifications techniques souhaitées : CCNA, CCNP, fibre optique, LTE/5G, sécurité des réseaux.
- **Expérience professionnelle** : Minimum 5 ans dans la formation ou le mentorat d'agents terrain. Au moins 3 missions similaires dans les 5 dernières années.
- **Compétences techniques** : Installation, configuration et maintenance de réseaux filaires et sans fil, dépannage et sécurisation des infrastructures, connaissance des protocoles et standards télécom.

Capacité à former sur équipements et outils terrain (routeurs, switches, antennes, câblage, testeurs de réseau).

- **Compétences pédagogiques** : Méthodes pratiques et démonstratives adaptées aux techniciens terrain, vulgarisation des concepts complexes, élaboration d'outils de suivi et d'évaluation des acquis.
- **Exigences générales** : Maîtrise du français, capacité à intervenir en zones urbaines et rurales, disponibilité sur missions terrain. Expérience avec institutions publiques ou projets financés par partenaires techniques et financiers souhaitée.

7. Exigences générales applicables à tout le personnel clé

- Maîtrise du français (oral et écrit).
- Capacité à intervenir sur l'ensemble du territoire national, particulièrement en zones rurales.
- Connaissance de l'écosystème numérique guinéen et sous régional.
- Disponibilité effective pendant la durée des missions.
- Bonne capacité d'adaptation à différents publics et contextes.
- Expérience préalable avec des institutions publiques ou partenaires techniques et financiers souhaitée.

Les compétences techniques spécifiques et le nombre de membres du personnel clé seront définis avec précision dans les marchés subséquents, en fonction de la nature et de l'ampleur des prestations.

XII. Dispositions finales

Les prestataires retenus dans le cadre du présent contrat-cadre ne bénéficient d'aucune exclusivité. L'attribution des marchés subséquents se fera en fonction des besoins spécifiques des projets, des performances antérieures et des conditions proposées.

Le présent TDR constitue le cadre de référence général pour le recrutement des prestataires intervenant dans les projets de renforcement des capacités de l'ANSUTEN.

LOT 2 : Recrutement des structures en charge de l'Incubation et d'accélération des projets innovants issus des concours de ANSUTEN

I. OBJECTIF GENERAL

L'objectif est d'offrir aux lauréat.es un cadre structuré ainsi qu'un accompagnement stratégique et technique pour accélérer leur développement, valider leur modèle économique, faciliter leur accès aux financements, mettre en œuvre et déployer leur solution ou prototype sur le marché.

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer les solutions/prototypes des projets
- Affiner les modèles économiques des startups pour assurer leur viabilité et leur rentabilité.
- Développer leurs capacités opérationnelles à travers des sessions de coaching, des masters class et des mises en relation avec des experts.
- Faciliter l'accès aux investisseurs grâce à une préparation intensive à la levée de fonds et un Démo Day avec des business Angels et fonds d'investissement.
- Favoriser la création d'emplois et l'inclusion numérique.
- Renforcer les compétences entrepreneuriales des bénéficiaires.
- Accélérer la croissance des start-ups en leur fournissant les ressources nécessaires et un mentorat qualité.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Les solutions et prototypes sont mises en œuvre et déployés sur le marché guinéen.

- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en techniques avancées de croissance (growth hacking, acquisition client, expansion internationale...).
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en structuration financière et levée de fonds : KPI's financiers, élaboration d'un pitch deck convaincant...
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences en développement produit et UX/UI : Comment construire un produit scalable et centré sur l'utilisateur...
- Les bénéficiaires ont acquis des compétences entrepreneuriales et leadership : Stratégies de résilience et gestion d'entreprise.
- Augmentation de la visibilité des projets au niveau national et international.
- Création de partenariats stratégiques et techniques avec des acteurs clés du secteur.
- Amélioration des services numériques à travers le pays grâce à des solutions innovantes déployées.

IV. BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires de ce programme d'incubation et/ou d'accélération sont des start-ups, entrepreneur.es et chercheurs du domaine numérique issus des concours d'innovation de ANSUTEN.

V. DUREE DE L'INCUBATION ET/OU ACCELERATION

Le programme d'incubation et/ou d'accélération se déroule sur une période de 6 mois, avec un suivi post-incubation/accélération de deux (2) mois.

VI. DUREE DU CONTRAT CADRE

Le contrat-cadre sera conclu pour une durée de deux ans, renouvelable conformément à la réglementation en vigueur.

VII. DATE ET LIEU

- Les dates de lancement des programmes d'incubation et/ou d'accélération seront définies en amont avec les prestataires recrutés.
- Le lieu d'incubation/accélération doit être proposé par le prestataire

VIII. PARTIES PRENANTES ET PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Le programme d'incubation et /ou d'accélération mobilisera l'ensemble des parties concernées pour faciliter sa mise en œuvre.

IX. METHODOLOGIE ET APPROCHE

Le programme d'incubation/accélération se déroulera sur une période de 6 mois avec une méthodologie basée sur une approche participative (andragogie). Cette approche mettra un accent particulier sur le brainstorming, les ateliers pratiques, les études de cas et des masters classes, intégrant ainsi les meilleures pratiques des incubateurs leaders. Cela permettra aux participants de mieux comprendre les thèmes ou modules abordés et de les appliquer concrètement sur leurs projets.

À titre complémentaire et selon les besoins identifiés par l'ANSUTEN, un dispositif pilote de suivi de certaines dimensions entrepreneuriales des porteurs de projets pourra être intégré au programme.

Ce dispositif pourra porter notamment sur des aspects tels que la vision stratégique, le leadership, l'organisation interne et la dynamique d'équipe.

Le cas échéant, sa mise en œuvre pourra être assurée par un appui spécialisé mobilisé en complément du prestataire principal, sans modification des obligations contractuelles prévues au titre du présent LOT.

Les séances peuvent être hybride (présentiel et à distance).

I. REPARTITION ET SÉLECTION DES PROJETS :

En fonction de la liste des projets finalistes fournie par ANSUTEN, le prestataire doit identifier les besoins des projets nécessitant une incubation et ceux nécessitant une accélération, afin de proposer un programme sur mesure répondant aux exigences du programme d'incubation/accélération et satisfaisant chaque bénéficiaire :

- Le prestataire doit analyser la base de données des bénéficiaires fournie par l'ANSUTEN.
- Le prestataire doit organiser des entretiens avec les bénéficiaires pour identifier leurs besoins en termes d'incubation et/ou d'accélération.
- Le prestataire doit réaliser un diagnostic des projets et des porteurs de projets.
- Le prestataire doit effectuer un test psychométrique des bénéficiaires.
- Le prestataire doit mettre en place un outil de diagnostic et un plan d'accompagnement des projets.

II. RESSOURCES :

Les éléments essentiels à mettre en œuvre pour la réussite de ce programme d'incubation/accélération à savoir :

- **Technologie et Innovation** : Le prestataire doit mettre à disposition Des ressources humaines et matérielles nécessaires pour le développement des solutions et prototypes de chaque bénéficiaire.
- **Mise à disposition des ressources clés** : Le prestataire doit mettre à disposition, des mentors expérimentés (minimum 5 ans), experts sectoriels (minimum 5 ans), partenaires et investisseurs pour accompagner les startups de manière optimale.
- **Sessions de coaching/mentorat** : Le prestataire doit exécuter au moins 50 sessions de coaching/mentorat par cohorte de façon interactives et combiner des cours en présentielle avec des ateliers pratiques, des études de cas et des formations sur des outils spécifiques et adaptés au programme d'incubation/accélération.
- **Évaluation** : les coachs et/ou formateurs doivent s'assurer que l'essentiel a été assimilé et appliqué par les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leur projet
- **Suivi post-incubation/accélération** : le prestataire doit assurer un support de deux (2) mois après le programme, comprenant : un mentorat ciblé, un accompagnement personnalisé et suivi des résultats post-programme.
- **Évaluation d'impact post-incubation/accélération** : le prestataire doit effectuer des évaluations d'impact post-incubation/accélération (à 2 mois et 4 mois) pour évaluer les impacts du programme.
- **Brevetage (acquisition du brevet d'innovation)** : Le prestataire doit accompagner les bénéficiaires dans le processus de dépôt et d'acquisition de brevet pour leurs innovations.

X. LIVRABLES

- Liste de sélection des projets à incuber et/ou accélérer
- L'outil de diagnostic et un plan d'accompagnement
- Résultat des tests de diagnostic sur les projets
- Résultat des tests psychométrique des bénéficiaires
- Rapport sur l'état des lieux des projets avant le lancement du programme d'incubation et/ou accélération
- Planning détaillé du programme d'incubation et/ ou accélération
- Fiches descriptives des programmes d'incubation et/ou accélération
- Liste et profil des mentors et/ou coachs/partenaires...associés au programme d'incubation
- Méthodologie d'incubation et/ou accélération adoptée
- Supports sur les modules d'incubation et/ou accélération (en version numérique)
- Fiches d'évaluation des bénéficiaires
- Acquisition des brevets d'innovation sur les projets nécessaires
- Rapport mensuel détaillé de déroulement du programme d'incubation/accélération

- Rapport final détaillé de fin du programme d'incubation et/ou accélération avec recommandations pour les prochaines éditions (à 6 mois)
- Rapport de suivi mensuel post-incubation et/ou accélération à 2 et à 4 mois après le programme d'incubation et/ou accélération.
- Rapports d'évaluation d'impact du programme à 2 et à 4 mois après le programme d'incubation et/ou accélération.
- Rapport sur l'état des lieux des projets après la clôture du programme d'incubation et/ou accélération
- Tout autre document nécessaire que le prestataire pourrait fournir à ANSUTEN.

XI. PROGRAMME D'INCUBATION ET/OU ACCÉLÉRATION SUR MESURE

Le prestataire doit identifier sur la liste des projets fournie par ANSUTEN, ceux nécessitant une incubation et/ou une accélération, ainsi que leurs besoins en termes de développement.

Le programme proposé pourrait inclure des formations permettant de renforcer le niveau des bénéficiaires sur les sujets suivants :

- **Développement de Produit et Gestion de Projet**
 - o Cycle de développement de produit
 - o Méthodologies de gestion de projet (Agile, Scrum...)
 - o Prototypage et tests utilisateurs
- **Technologie et Innovation**
 - o Utilisation de la technologie pour l'efficacité opérationnelle
 - o Adoption des nouvelles technologies
 - o (IA, IoT, etc.)
 - o Sécurité de système d'information
 - o Encouragement de l'innovation au sein de l'entreprise
- **Brevetage (acquisition du brevet d'innovation)** : Le prestataire doit accompagner les bénéficiaires dans le processus de dépôt de brevet pour leurs innovations. Cela pourrait inclure :
 - o **Évaluation de la brevetabilité** : Analyse de l'innovation pour déterminer si le projet répond aux critères de brevetabilité (nouveau, activité inventive, application industrielle).
 - o **Rédaction de la demande de brevet** : Préparation des documents nécessaires, y compris la description détaillée de l'invention, les revendications et les dessins techniques.
 - o **Dépôt de la demande** : Soumission de la demande auprès de l'organisme compétent.
 - o **Suivi et gestion** : Surveillance de l'examen de la demande par les autorités de brevet et réponse aux éventuelles objections ou demandes de clarification.
 - o **Stratégie de protection** : Conseils sur la stratégie de protection de l'innovation, y compris la possibilité de déposer des brevets dans d'autres juridictions pour une protection internationale
- **Business Model et Plan d'Affaires**
 - o Canvas Business Model
 - o Étude de marché approfondie
 - o Structuration d'un plan d'affaires
- **Aspects Juridiques et Réglementaires**
 - o Types de structures juridiques
 - o Procédures de création d'entreprise
 - o Propriété intellectuelle et brevets
- **Financement de l'Entreprise**
 - o Financement par capitaux propres vs financement par emprunt
 - o Business Angels et capital-risque
 - o Crowdfunding et subventions
- **Gestion Financière**

- Comptabilité de base
- Gestion de la trésorerie
- Prévision et budgétisation
- **Marketing et Vente**
 - Stratégies de marketing et la digitalisation
 - Techniques de vente et de négociation
 - Gestion de la relation client (CRM)
- **Leadership et Gestion des Ressources Humaines**
 - Styles de leadership
 - Recrutement et rétention des talents
 - Culture d'entreprise et gestion des
 - Conflits
- **Stratégie de Croissance**
 - Stratégies de croissance (expansion géographique, diversification)
 - Gestion des opérations à grande échelle
 - Partenariats et collaborations stratégiques
- **Éthique et Responsabilité Sociale**
 - Responsabilité sociale des entreprises (RSE)
 - Développement durable
 - Gouvernance d'entreprise
- **Tout autre module nécessaire**, proposé par le prestataire après identification des besoins de chaque projet, pouvant contribuer à la mise en œuvre, à l'amélioration des solutions ou au développement de prototypes.

XII. SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR LE RECRUTEMENT DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

I. OBJECTIFS DU RECRUTEMENT

- Identifier des structures d'accompagnement capables de fournir un soutien de qualité aux projets à incuber et/ou accélérer.
- Assurer une expertise sectorielle et une capacité à offrir des programmes sur mesure.

II. COMPÉTENCES DU PRESTATAIRE

- **Expérience et Réputation :**
 - Avoir minimum 5 ans d'expérience dans l'accompagnement (incubation et/ou accélération) de projets start-ups, entrepreneur et de recherche.
 - Jouir d'une réputation établie dans le secteur du numérique et de l'entrepreneuriat.
- **Capacité d'Incubation et/ou d'Accélération :**
 - Avoir une capacité d'incubation et/ou accélération d'au moins 10 projets technologiques
 - Avoir des infrastructures adéquates pour accueillir les projets (des espaces de travail, des équipements technologiques...)
 - Avoir la pédagogie, des outils nécessaires et suffisantes
 - Avoir la motivation, la créativité et innovation dans la proposition du plan de formation pour la réussite du programme
 - Avoir des programmes de mentorat et de formation bien définis qui cadrent avec les besoins des bénéficiaires
- **Réseau et Partenariats :**
 - Avoir des ressources humaines nécessaires, expérimentées (minimum 5 ans) et suffisantes
 - Avoir un réseau solide de mentors, investisseurs, et partenaires stratégiques sur le plan national et international à mettre à disposition pour accompagner les bénéficiaires

- Avoir une expertise d'au moins cinq (5) ans en développement des technologies avancées et dans les télécommunications
- Avoir la capacité à faciliter l'accès au financement supplémentaire et aux marchés (nationaux et internationaux).
- **Approche Personnalisée :**
 - Avoir des programmes sur mesure adaptés aux besoins spécifiques des projets.
 - Avoir la maîtrise des méthodes pédagogiques appropriées pour communiquer de manière claire et efficace en tenant en compte des besoins spécifiques des bénéficiaires
 - Avoir la capacité de suivi et évaluation réguliers des progrès réalisés sur les projets.
- **Résultats Précédents :**
 - Avoir une forte expérience dans l'accompagnement de cibles avec des profils et compétences divers
 - Historique de succès dans l'incubation et l'accélération de start-ups.
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) dans la préparation des bénéficiaires à la levée de fonds et participation aux concours internationaux
 - Avoir collaboré sur des initiatives locales et/ou internationales de développement des projets avec des partenaires techniques et financiers (PTF) et d'autres acteurs du secteur numérique
 - Avoir des témoignages, preuves et études de cas de projets précédemment accompagnés.
- **Suivi et Evaluation d'impact :**
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) dans le suivi et la gestion de projets
 - Avoir une expérience significative (minimum 5 ans) en évaluation d'impact de projet start-ups et de recherche
- **Proposition :**
 - Avoir une proposition technique et financière bien fournie, claire, sans ambiguïté et facile à lire.

III. RESSOURCES CLÉS

Le prestataire fournira des environnements et des structures spécialisés pour la conception de solutions et des prototypes dans le domaine de la technologie, ainsi que des mentors, des experts sectoriels et des partenaires investisseurs. Ces ressources de premier plan permettront d'accompagner les startups de manière optimale.

- Accès à des mentors et experts

Les bénéficiaires doivent bénéficier de l'accompagnement de professionnels expérimentés (nationaux et internationaux) avec au moins 5 ans d'expérience, notamment :

- Entrepreneurs à succès, ayant déjà créé et développé des entreprises prospères.
- Investisseurs en capital-risque (VCs), pouvant partager leur expertise en levée de fonds et structuration financière.
- Spécialistes du digital et de la fintech, capables de conseiller sur les modèles économiques et les innovations technologiques.
- Expert en développement des technologies avancées et en télécommunications

- Bootcamps & Masterclass

Ces formations interactives doivent être animées par des experts nationaux et internationaux et couvriront :

- Techniques avancées de croissance (growth hacking, acquisition client, expansion internationale).
- Structuration financière et levée de fonds : KPI's financiers, élaboration d'un pitch deck convaincant.

- Développement produit/prototypes et UX/UI : Comment construire un produit/prototype scalable et centré sur l'utilisateur.
 - Compétences entrepreneuriales et leadership : Stratégies de résilience et gestion d'entreprise.
- **Mise en réseau avec des investisseurs**

Le prestataire doit mettre à disposition des bénéficiaires des programmes de connexion des startups avec des investisseurs et les grandes enseignes via des réseaux comme :

- Guinean Angel Investors Network (GAIN), un réseau de business angels prêts à financer des projets innovants.
- Fonds de capital-risque africains, intéressés par les startups à fort potentiel de croissance.
- Institutions financières, capables d'offrir des solutions de financement adaptées au stade de développement des startups.
- Possibilité d'immersion dans les grandes enseignes comme la Silicon Valley, Shenzhen, Bangalore, Tokyo...

- **Accès à des outils professionnels**

Chaque projet doit avoir accès à des plateformes SaaS et outils spécialisés, comme :

- CRM (Customer Relationship Management) et logiciels de gestion (HubSpot, Salesforce) pour optimiser les opérations commerciales.
- Outils analytiques (Google Analytics, Tableau) pour suivre les performances.
- Solutions de gestion de projet (Trello, Asana) afin de structurer le travail des équipes.
- Et toute autre ressource nécessaire proposée par le prestataire après identification des besoins de chaque bénéficiaire.

XIII. PROFIL DES EXPERTS CLÉS ET EXIGENCES MINIMALES

1. Composition minimale de l'équipe

Le prestataire doit proposer une équipe pluridisciplinaire composée au minimum des experts clés suivants :

- (1) Chef de mission / Directeur de programme d'incubation et/ou d'accélération ;
- (1) Expert en innovation et développement technologique ;
- (1) Expert en business model et stratégie de croissance ;
- (1) Expert en finance et levée de fonds ;
- (1) Expert juridique spécialisé en droit des affaires et propriété intellectuelle ;
- (1) Expert en suivi-évaluation et mesure d'impact ;
- (1) Ecosystem Builder (Expert en Développement d'Écosystème et Partenariats Internationaux).

2. Profils du Personnel clé

a) Chef de mission / Directeur de programme

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 minimum en management, entrepreneuriat, finance, innovation, ingénierie ou domaine équivalent ;
- Minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience spécifique dans la gestion de programmes d'incubation et/ou d'accélération de startups et/ ou projets de recherche technologiques.
- Expérience avérée dans la coordination d'au moins trois (3) programmes d'incubation ou d'accélération d'un minimum de dix (10) startups et/ou projets de recherche, chacun.

Responsabilités principales :

- Pilotage stratégique et opérationnel du programme.
- Supervision de l'équipe d'experts.
- Validation des livrables.
- Interface principale avec l'ANSUTEN.

b) Expert en innovation et développement technologique

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 en informatique, télécommunications, ingénierie logicielle, intelligence artificielle ou domaine équivalent.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience en développement technologique.
- Expérience dans l'accompagnement d'au moins cinq (5) startups et/ ou projets de recherche technologiques notamment dans la conception ou l'amélioration de produits ou prototypes.

Compétences attendues :

- Méthodologies Agile/Scrum.
- Développement de MVP.
- Architecture logicielle scalable.
- Notions en cybersécurité et protection des données.

c) Expert en business model et stratégie de croissance

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 en management, stratégie, économie ou entrepreneuriat.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience dans l'accompagnement stratégique de startups et/ou projets de recherche.
- Participation à au moins trois (3) programmes d'accélération.

Compétences attendues :

- Business Model Canvas.
- Études de marché.
- Stratégie go-to-market.
- Structuration de plans d'affaires.

d) Expert en finance et levée de fonds

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 en finance, audit, contrôle de gestion ou équivalent.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience en structuration financière.
- Expérience démontrée dans l'accompagnement d'au moins trois (3) levées de fonds.

Compétences attendues :

- Modélisation financière.
- Définition et suivi de KPI financiers.
- Préparation de pitch deck investisseurs.
- Connaissance des mécanismes de financement des startups et/ou projets de recherche.

e) Expert juridique et propriété intellectuelle

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 en droit des affaires ou propriété intellectuelle.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le métier

- Expérience dans l'accompagnement de dépôts de brevets ou de procédures de protection de propriété intellectuelle.

Compétences attendues :

- Droit des sociétés.
- Droit du numérique.
- Procédures de dépôt de brevet au niveau national et/ ou international.
- Protection des données et conformité réglementaire.

f) Expert en suivi-évaluation et mesure d'impact

Qualifications minimales :

- Diplôme Bac+5 en gestion de projet, économie, statistiques ou domaine connexe.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience en suivi-évaluation.
- Expérience dans l'évaluation d'impact de projets d'innovation ou d'entrepreneuriat.

Compétences attendues :

- Élaboration de cadres logiques.
- Définition d'indicateurs de performance.
- Évaluations ex-ante et ex-post.
- Production de rapports d'impact.

g) Expert en Développement d'Écosystème et Partenariats Internationaux

Qualifications minimales

- Diplôme Bac+5 minimum en relations internationales, management de l'innovation, développement économique, entrepreneuriat, administration des affaires ou domaine équivalent.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience professionnelle générale.
- Minimum cinq (5) ans d'expérience spécifique dans le développement d'écosystèmes entrepreneuriaux, la structuration de partenariats stratégiques ou la mise en œuvre de programmes d'innovation à dimension nationale ou internationale.
- Expérience démontrée dans l'accompagnement ou la mise en relation de startups et/ou projets de recherche technologiques avec des partenaires techniques et financiers.
- Expérience dans la collaboration avec des institutions publiques, bailleurs ou organisations internationales.

Compétences requises

- Capacité à structurer et développer des partenariats stratégiques nationaux et internationaux.
- Réseau actif ou capacité démontrée de connexion avec des fonds d'investissement africains et/ou internationaux.
- Compétence en mobilisation de réseaux de mentors, investisseurs et diaspora professionnelle.
- Capacité à négocier et formaliser des accords de partenariat (MoU, conventions, accords de collaboration).
- Bonne compréhension des dynamiques des écosystèmes d'innovation et de l'entrepreneuriat numérique en Afrique.
- Capacité à identifier des opportunités d'internationalisation et d'exposition des startups (programmes d'immersion (exemple : Silicon Valley, Vivatech, Shenzhen...), missions économiques, événements technologiques internationaux).
- Excellentes compétences en communication institutionnelle et en représentation stratégique.

3. Exigences transversales applicables à l'ensemble du personnel clé

- Tous les experts mobilisés devront justifier d'une expérience pertinente et sectorielle dans l'écosystème numérique.

- Une expérience en Guinée, Afrique ou dans un contexte similaire est fortement souhaitée.
- La maîtrise du français est obligatoire ;
- La maîtrise de l'anglais constitue un atout.
- Les CV devront mentionner les références vérifiables des missions similaires.
- Capacité à intervenir en dehors de Conakry (Zone Rurale)
- Les experts devront être en mesure d'assurer des missions de terrain sur l'ensemble du territoire national, y compris en zone rurale
- Les experts devront être disponibles pendant toute la durée du programme. Toute substitution devra être soumise officiellement à l'approbation préalable de l'ANSUTEN.

XIV. Durée et portée du contrat-cadre

Le contrat-cadre sera conclu pour une durée déterminée de Deux (02) ans renouvelables une fois, conformément à la réglementation en vigueur.

Les prestations spécifiques seront exécutées à travers des marchés subséquents ou bons de commande, précisant pour chaque intervention :

- Les objectifs spécifiques ;
- La cible et le nombre de bénéficiaires ;
- Le contenu de la formation ;
- La durée et le lieu d'exécution ;

XV. METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection des cabinets est la **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**, basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée tel que prévue dans les textes du code des marchés publics.

XVI. DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DEPOT DES PLIS:

Les manifestations d'intérêt devront être déposées sous plis fermés dont un original et une copie accompagnée d'une clé USB avec version électronique au **plus tard le 14 avril 2026 à 10 heures 30mn** à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications et du Numérique (ANSUTEN), sis à Koloma Immeuble **ARTP au 7^{ème} étage** – Commune de Ratoma **Tél: 622 43 58 66 E-mail: appel.offres@ansuten.gov.gn ; oumar.faro@ansuten.gov.gn** ; du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU. Avec uniquement les mentions :

LOT 1 : Recrutement de prestataires chargés d'assurer les formations dans le cadre des programmes de renforcement des capacités de l'ANSUTEN ;

LOT 2 : Recrutement de prestataires chargés de l'incubation et de l'accélération des projets innovants issus des concours de l'ANSUTEN.

NB: Il convient de signaler que le dépôt à travers les adresses électroniques susmentionnées est obligatoire.

Conakry, le 18 mars 2026

Le Directeur Général

Gaoussou SOUGOULE